

Stagiaire en design graphique et communication visuelle

Description de l'organisation :

Jeunesse Canada Monde (JCM) offre des programmes éducatifs internationaux pour les jeunes de 17 à 25 ans. Depuis 1971, près de 30 000 jeunes du Canada et de l'étranger ont participé aux programmes de JCM dans 67 pays.

JCM a pour mission d'accroître la capacité des gens, et plus particulièrement des jeunes, d'intervenir de façon dynamique dans le développement de sociétés justes, harmonieuses et durables.

Le/la stagiaire en design graphique et communication visuelle appuiera le service des communications de Jeunesse Canada Monde.

Les principales tâches du/de la stagiaire consisteront à :

1. Créer un manuel de normes graphiques pour standardiser l'utilisation du logo de Jeunesse Canada Monde et harmoniser l'image de l'ensemble des outils de communication, de recrutement et d'éducation de l'organisme
2. Dresser l'inventaire des outils de communication, de recrutement et d'éducation de l'organisme qui devront être harmonisés avec les normes graphiques du manuel (dépliants, affiches, rapports, outils numériques, guides de préparation des jeunes volontaires, cartes d'affaires, etc.)
3. Appuyer le service des communications dans la conception et la mise en page d'outils de communication (dépliant corporatif, carte d'affaires, etc.)
4. Classer et, si nécessaire, numériser divers documents pertinents pour le service des communications (photos, rapports, etc.)

Habilités, connaissances et attitudes recherchées :

- Études et/ou expérience pertinente en design graphique et communication visuelle
- Maîtrise du français ou de l'anglais, et volonté de perfectionner la deuxième langue officielle
- Maîtrise des logiciels InDesign, Photoshop, Illustrator et Acrobat; maîtrise des logiciels de la suite Microsoft
- Créativité et rapidité d'exécution
- Souci du détail
- Autonomie

Horaire de travail :

Le/la stagiaire travaillera 30 heures par semaine au siège social de Jeunesse Canada Monde à Montréal.

Conditions d'emploi :

Il s'agit d'un poste de trois mois : 30 heures par semaine, du 2 juin au 29 août 2008. Le salaire est de 12 \$/heure, subventionné en partie par Patrimoine Canada. Le/la stagiaire doit remplir les exigences du programme Jeunesse Canada au Travail et soumettre sa candidature en ligne sur le site de Patrimoine canadien à <http://www.jeunessecanadaautravail.ca>

Date limite pour postuler : 29 avril 2008

Pour de plus amples informations ou pour nous faire parvenir votre CV, veuillez communiquer avec :
Chloé Gaudet

Coordonnatrice des communications
Jeunesse Canada Monde
2330, rue Notre-Dame Ouest, 3e étage
Montréal (Québec) H3J 1N4
Télécopieur : 514-939-2621
stage_com@cwj-jcm.org

Description des exigences et avantages du programme Jeunesse Canada au Travail dans les deux langues officielles

Extraits du site de Patrimoine Canadien

Note : ce texte a été copié à partir du site en date du 9 avril 2008. Veuillez consulter directement le site Internet http://www.pch.gc.ca/ycw-jct/html/student_summer_f.htm#deux pour les informations les plus à jour.

Jeunesse Canada au Travail (JCT) dans les deux langues officielles

Objectif :

Acquérir de l'expérience de travail liée à votre domaine d'études et explorer des occasions de carrière tout en améliorant votre deuxième langue officielle. Vous pourriez aussi vivre une excellente expérience d'échange géographique et développer un réseau dans les communautés de langue officielle minoritaire.

Durée : De 6 à 16 semaines

Nombre de postes : Jusqu'à 850

Vous êtes admissible, si vous :

- êtes citoyen canadien, résident permanent ou si vous avez le statut de réfugié au Canada;
- êtes légalement autorisé à travailler au Canada;
- avez entre 16 et 30 ans au moment de commencer l'emploi;
- êtes un élève du secondaire ou un étudiant de niveau postsecondaire à temps plein qui a l'intention de retourner aux études;
- avez une connaissance pratique du français et de l'anglais;
- êtes disposé à travailler dans une autre région du Canada.

En plus, vous devez :

- avoir été un étudiant à temps plein dans la session précédant votre emploi JCT et avoir l'intention de retourner aux études à temps plein dans la session suivant votre emploi JCT;
- être inscrit dans la banque de candidats JCT;
- vous engager à travailler pendant toute la période d'embauche.

Enfin, vous :

- ne pouvez pas avoir d'autre emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine) durant l'emploi avec JCT.